

L'Etat et le réseau mondial de câbles sous-marins de communication

Type de contenu : Texte

Type de support : nc

Titre(s) : L'Etat et le réseau mondial de câbles sous-marins de communication / par Camille Morel ; sous la direction de David Cumin

Auteur(s) : Morel, Camille

Autre(s) auteur(s) : Cumin, David (1967-....)

Cattaruzza, Amaël (1978-....)

Landais, Claire

Prazuck, Christophe Amiral

Vennesson, Pascal (1967-....)

Université de Lyon 2015-....

École doctorale de droit Lyon

Université Jean Moulin Lyon 1973-....

Adresse bibliographique : 2020

Description matérielle : 1 vol. (480-102 p.) : ill., cartes, plans, fotogr., graph., tabl. ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 384.042

Note(s) : Contient des documents en annexes

Note sur la responsabilité : École(s) Doctorale(s) : École doctorale de droit (Lyon)

Partenaire(s) de recherche : Université Jean Moulin (Lyon) (Établissement opérateur de soutenance)

Autre(s) contribution(s) : Amaël Cattaruzza (Président du jury) ; Claire Landais, Christophe Prazuck (Membre(s) du jury) ; Pascal Vennesson (Rapporteur)

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 415-466. Notes bibliogr. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit Lyon 3 2020

Résumé ou extrait : Cette thèse porte sur l'intervention de l'État dans le réseau de câbles sous-marins de communication (CSMC) depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. L'enjeu est de montrer que, si le réseau de CSMC contribue à renforcer les liens économiques, politiques et sociaux entre les différentes parties du globe et acteurs de la scène internationale, cette infrastructure maritime sert historiquement le jeu des puissances dans l'arène mondiale. L'État s'immisce en effet dans le réseau, dès l'époque télégraphique, pour le sécuriser davantage, le contrôler ou l'exploiter à ses propres fins. A l'heure du tout numérique et de la fibre optique, certains gouvernements conservent des leviers d'action pour agir sur la

couche physique du cyberspace, bien que les flux d'information massivement transportés à travers le globe leur échappent en grande partie. Les États favorisent notamment, en arrière-plan ou de manière invisible, le développement des lignes de communication et le contexte économique, politique et social dans lequel elles peuvent émerger. Ils tentent également de les encadrer juridiquement et de les exploiter une fois mises en place. Un retour de l'intérêt des États pour le sujet des câbles est particulièrement évident depuis la fin des années 2000. Cette thèse décrit la manière dont l'intervention de l'Etat dans le réseau évolue à travers le temps. Elle s'attache à expliquer le renouveau récent d'attention à la lumière de l'attitude historique des États vis-à-vis du réseau, la signification de ce renouveau et ses conséquences pour l'ordre international, au travers notamment du cas de la France. Ce travail de recherche pluridisciplinaire s'appuie principalement – en sus d'une analyse de la littérature spécialisée, de la presse et de l'actualité juridique sur le sujet – sur un ensemble d'entretiens menés dans une perspective qualitative avec des membres de l'industrie du câble entre 2016 et 2020, sur un travail de terrain réalisé au sein de l'administration française entre 2018 et 2020 et sur un dépouillement d'archives historiques effectué dans deux différents sites de conservation.

Sujet - Nom commun : Câbles sous-marins

Relations internationales

Grandes puissances

Coopération internationale

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques

Adresse électronique et mode d'accès : [https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/MOREL THESE CSM VF.pdf](https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/MOREL%20THESE%20CSM%20VF.pdf)